

Envoyé en préfecture le 23/06/2020

Reçu en préfecture le 23/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902495-20200616-DEL_160620_7H-DE



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2020

VU pour être annexé à la délibération
du Conseil municipal du 16 juin 2020

Le Maire



Mickaël HIRAUX

Il est rappelé que l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 a complété les articles L2312-1, L3312-1 et L5211-36 du CGCT qui prévoient que dans les communes de 3 500 habitants et plus et les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), l'examen du budget primitif doit être précédé d'un débat au sein de l'assemblée délibérante, sur les orientations budgétaires sur la base d'un rapport (ROB).

Le rapport qui vous est soumis donne lieu à une délibération spécifique prenant acte de la tenue du débat et montrant ainsi que la loi a été respectée.

Dans un premier temps, il est donc nécessaire de passer en revue les deux principales sections du budget.

Envoyé en préfecture le 23/06/2020

Reçu en préfecture le 23/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902495-20200616-DEL_160620_7H-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

➤ CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL

Ce chapitre constitue le premier poste budgétaire des dépenses de fonctionnement. Il représente **45,80 %** des dépenses réelles du CA 2019. Nous sommes bien en deçà du ratio qui se situe pour la même strate démographique à **59,50 %**.

■ REALISATIONS 2019 :

• Les dépenses :

Elles se maintiennent à + 0,98 % du réalisé 2018 soit 6 518 000 € contre 6 455 000 en 2018.

• Les recettes :

Ces atténuations de charges sont constituées :

– du remboursement de l'Etat sur les emplois aidés :

- 2017 : 822 228 €
- 2018 : 374 627 €
- 2019 : 287 836 €

– des subventions pour l'ingénierie du service solidarité urbaine et de l'atelier santé

– de la participation de la CAF sur les salaires de la MPE

– de la subvention de l'ANRU pour la conduite de projet

– de la subvention de l'ADEME pour le démonstrateur TRI

– de la participation des communes extérieures pour la gestion des permis de construire.

L'ensemble de ces recettes s'élève à **446 000 €**.

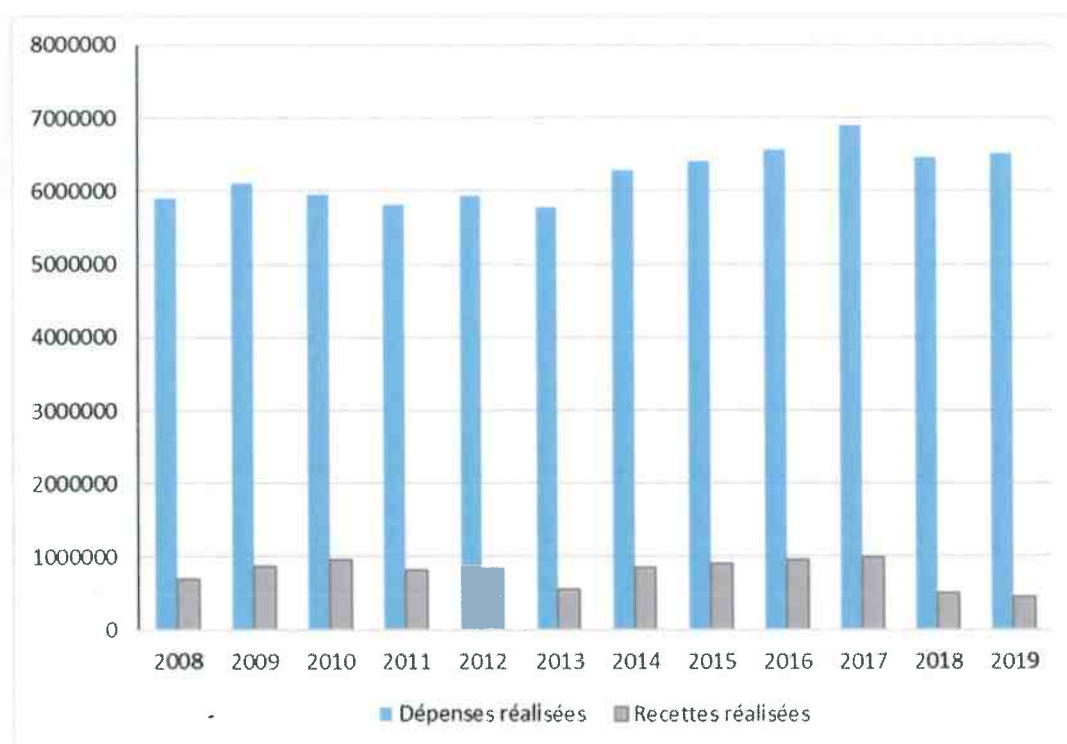
Notre part à charge nette se monte donc au CA 2019 à **6 072 000 €** (+ 122 000 € soit + 2,05 %). Cela représente **492 €/habitant** (la moyenne de la strate se situe à **652 €** (DGCL 2018)).

• **EVOLUTION DES EFFECTIFS (HORS TEMPS NON COMPLETS) depuis 2008 :**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
* Titulaires	130	130	125	126	121	120	119	118	117	121	118	111
* Contractuels	6	6	5	4	6	7	7	7	7	12	17	27
* Apprentis	0	0	2	2	2	2	4	6	7	6	5	5
* Contrats d'avenir	0	0	0	0	0	0	14	13	17	8	4	0
* Emplois aidés CUI	54	79	77	64	58	67	65	74	86	70	30	42
Total	190	215	209	196	187	196	209	218	234	217	174	185

• **LES TABLEAUX CI-DESSOUS RETRACENT L'EVOLUTION NETTE DU CREDIT DU PERSONNEL depuis 2008 :**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
* Dépenses réalisées	5 898 000	6 119 000	5 961 000	5 818 000	5 933 000	5 786 000	6 284 000	6 412 000	6 565 000	6 892 000	6 455 000	6 518 000
* Recettes réalisées	684 000	859 000	957 000	821 000	828 000	560 000	844 000	896 000	953 000	995 000	505 000	446 000
* Base nette réalisée	5 214 000	5 260 000	5 004 000	4 997 000	5 105 000	5 226 000	5 440 000	5 516 000	5 612 000	5 897 000	5 950 000	6 072 000
N / N-1	+ 39 000	+ 46 000	- 256 000	- 7 000	+ 108 000	+ 121 000	+ 214 000	+ 76 000	+ 96 000	+ 285 000	+ 53 000	+ 122 000
N / N-1 en %	+ 0,75	+ 0,88	- 4,87	- 0,13	+ 2,16	+ 2,37	+ 4,09	+ 1,40	+ 1,74	+ 5	+ 0,90	+ 2,05



■ ORIENTATIONS 2020 :

Nous poursuivons pour 2020 la mise en œuvre d'une politique volontariste de maîtrise des dépenses du poste ressources humaines.

A cet effet, nous prévoyons une enveloppe de **6 714 000 €** au BP 2020 contre un BP 2019 de **6 560 000 €** (soit + 3 % + 154 000 €).

Cette inscription tient compte des éléments suivants :

• Mesures nationales :

- l'augmentation du SMIC au 01.01.2020 à 10,15 €/H
- le gel du point d'indice
- la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat)
- le maintien de la journée de carence pour lutter contre le micro-absentéisme
- l'application des mesures liées au PPCR (parcours professionnel carrières et rémunérations) à compter du 1^{er} janvier 2020 avec la refonte de certaines grilles indiciaires et reclassements des agents pour les catégories A et C.
- les heures supplémentaires pour les élections municipales.

• Les facteurs propres à la collectivité :

- les augmentations liées aux avancements de grades et d'échelons des agents (GVT : Glissement Vieillesse Technicité)
- la mise en place du RIFSEEP (part IFSE et CIA)
- les versements effectués auprès d'organismes d'actions sociales au bénéfice des agents comme PLURELYA ainsi qu'à la médecine préventive et professionnelle (CDG et STSA)
 - les frais d'assurance du personnel (risques statutaires pour les accidents du travail, la maladie professionnelle et la longue maladie/longue durée, le décès)
 - le recours à du personnel extérieur en cas de besoin dans les écoles, étangs des moines (vacataires, remplaçantes)
 - la mise en place d'agents en service civique dans certains secteurs
 - l'octroi de contrats d'apprentissage (services techniques, évènementiel, direction solidarité urbaine)
 - la titularisation de 5 agents
 - le recrutement d'une numéricienne en qualité de contractuel au service TRI
 - le recrutement d'un manager de centre ville
 - le départ de 4 agents pour mise en retraite.

Les prévisions 2020 relatives aux contrats aidés ont été réalisées sur la base d'un effectif de 46 PEC pour 503 000 € :

Les recettes prévisionnelles en atténuation de ces charges sont inscrites à hauteur de 244 000 €.

■ **FOCUS** :

• **Les avantages en nature** :

– ils se limitent à trois logements de fonction (stade, cimetière de Trieux et camping)

– aucun véhicule de fonction

– pas d'avantage sous forme de tickets restaurant

• **La durée effective du travail (décret 2000-815 du 25.08.2000)** :

– La durée annuelle légale du travail est fixée à 1 607 heures (y compris la journée de solidarité) auxquelles peuvent s'ajouter des heures supplémentaires

– Le rythme du travail est de 35 heures hebdomadaires avec des plages horaires fixes et variables.

➤ CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL

■ REALISATIONS 2019

Les charges générales constituent le second poste budgétaire des dépenses de fonctionnement. Elles représentent 32 % des dépenses réelles réalisées en 2019.

Elles passent de 3 902 000 € en 2018 à 4 506 000 € soit + 15% (+ 604 000 €).

Deux dépenses exceptionnelles justifient cette augmentation :

- les dépenses de démolition du "café des sports" : 148 000 €
- la location des modules durant les travaux à l'école Aragon : 156 000 €.

A noter qu'afin de palier à la baisse du nombre de contrats aidés deux marchés ont dû être passés avec des entreprises pour l'entretien des espaces verts ainsi que pour le nettoyage des bâtiments pour un total de dépenses supplémentaires de 124 000 €.

Les autres postes principaux sont les dépenses récurrentes :

- énergies : eau, gaz, électricité, carburants...
- petit équipement, fournitures de voire, d'entretien
- fournitures de bureau, scolaires,
- maintenance
- assurances
- entretien du matériel, des bâtiments et des réseaux
- honoraires, insertions, documentation
- fêtes et cérémonies (dont saison culturelle)
- frais d'affranchissement et de télécommunication
- taxes foncières

■ ORIENTATIONS BP 2020 :

Dans le cadre de la maîtrise de ces dépenses et afin de maintenir notre épargne nette, la consigne donnée aux services est la suivante :

- **Reconduction des crédits inscrits au BP 2019.** Et ce malgré l'augmentation des prix à la consommation (+ 1,50 % en 2019).

➤ CHAPITRE 65 : CHARGES DE GESTION COURANTE

■ LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS :

L'enveloppe consacrée aux subventions des diverses associations conventionnées (> 23 000 €) ou non conventionnées s'élève à environ 2 003 000 € dont :

- CCAS : 445 000,00 € contre 495 000,00 € en 2019. Il est à noter que la partie concernant les chantiers d'insertion (35 000 €) a été extraite pour être inscrite sur une ligne spécifique (611).
- Caisse des Ecoles Publiques : 350 000,00 € identique à 2019.

A compter de cette année une charte sera signée entre les associations et la Commune.

Rappel : le versement des subventions est soumis à la production des bilans de l'année N-1 certifiés conformes.

Figurent également à ce chapitre les subventions versées dans le cadre du contrat de ville. L'enveloppe est de l'ordre de 181 000 €.

■ LES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT :

- SIAFW (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fourmies Wignehies)
- PNRA (Parc Naturel Régional Avesnois)
- INORD (Agence d'Ingénierie Départementale du Nord).
- Pour rappel depuis 2019 l'Ecomusée de l'Avesnois s'est constitué en EPCC. Son financement apparait sur l'article "657358" pour 66 345 € et non plus en "6574".

L'enveloppe prévisionnelle globale passe, par conséquent à 181 000 €.

Pour mémoire : la cotisation au SMAECEA a été transférée à la CCSA en 2018 dans le cadre de la compétence GEMAPI.

■ **LES INDEMNITES ET FORMATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS :**

L'enveloppe est de 249 000 €.

■ **LE CONTRAT D'ASSOCIATION AUX ECOLES PRIVEES : 76 000 €**

Cette prévision est faite sur la base du forfait revalorisé en 2016 à 400 € pour les écoles élémentaires et maternelles.

➤ CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES

■ REALISATIONS 2019 :

Deux emprunts ont été contractés en 2019.

➤ 2 000 000 € auprès de la Banque Postale taux fixe de 0,99 % en 20 ans

➤ 1 950 000 € auprès du Crédit Agricole taux fixe 0,85% en 20 ans qui ont été débloqué en février 2020.

■ LES RATIOS DU CA 2019 :

• Notre encours de dette : le CRD (Capital Restant Dû) est de 16 916 000 € au 31.12.2019.

Cela représente 1 531 € par habitant. La moyenne nationale de la strate démographique est pour information de 864 € (DGCL 2018).

• Le coefficient d'endettement : annuité de la dette/RRF (Recettes Réelles de Fonctionnement).

Il indique la capacité de la Ville à assurer le remboursement de la dette. Il est de 8,46.

La moyenne nationale est à 10,50 % (source Banque Postale 2018).

L'indicateur d'alerte se situe à 20.

• Le taux d'endettement : (CRD/RRF) :

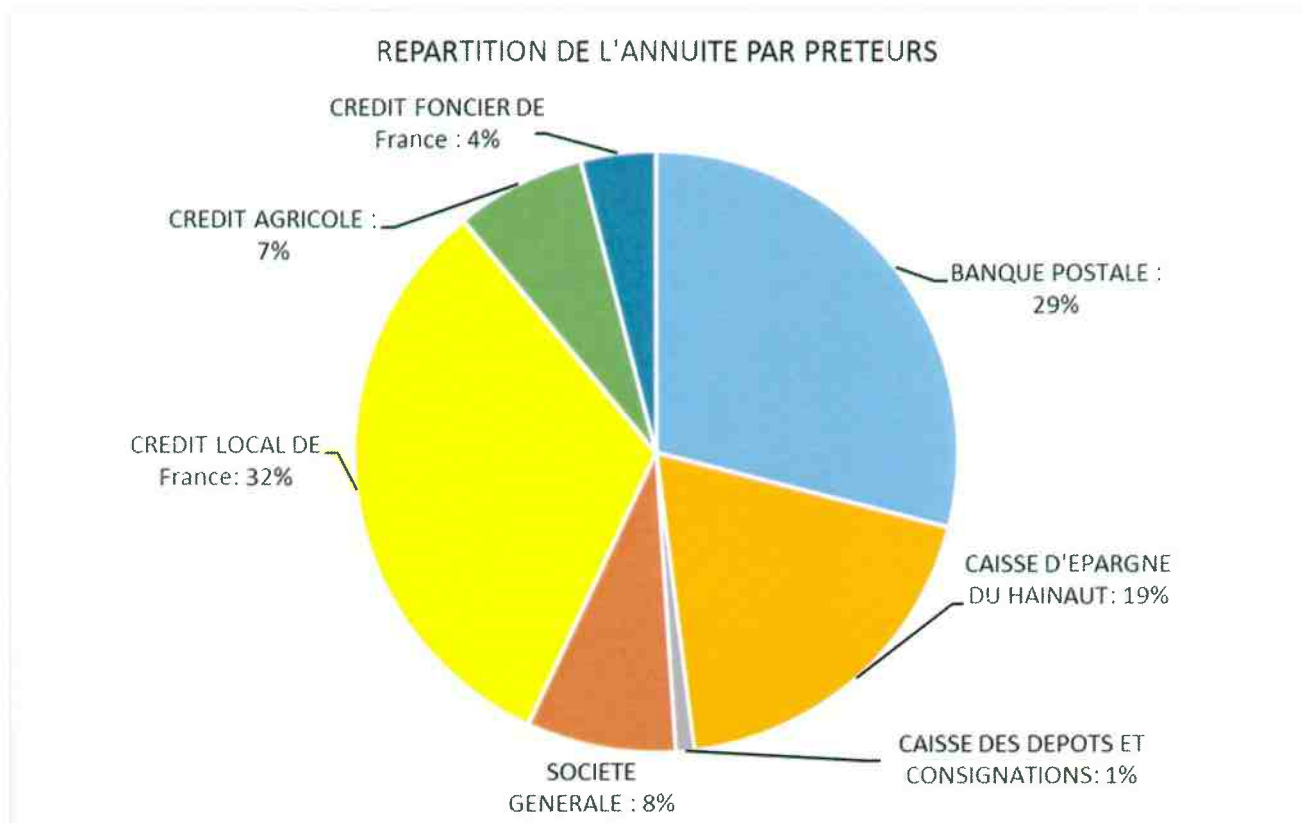
La moyenne nationale est de 85,4 % nous sommes à 112 %.

Le seuil d'alerte est à 120 %.

• La capacité de désendettement : (CRD/épargne brute)

Cet indicateur de bonne gestion est exprimé en années et ne doit pas dépasser 12 ans. C'est essentiellement ce ratio qui est pris en considération par les banques pour évaluer la santé financière d'une collectivité. Pour 2019, la moyenne de la strate est à 7,3 ans. Nous nous situons à 7,66, ce qui correspond à un endettement moyen.

■ STRUCTURE DE LA DETTE



■ ORIENTATIONS 2020

L'annuité de la dette passe de 1 425 000 € à 1 669 000 € soit + 244 000 €.

La prévision des intérêts ainsi que des ICNE est inscrite dans une enveloppe globale de 540 000 €.

POINT ANNUEL SUR L'EMPRUNT STRUCTURE DEXIA

Comme préconisé par la Préfecture, il convient d'informer les élus sur notre emprunt "structuré" qui fait l'objet d'une annexe spécifique.

DATE DE RÉALISATION DE L'EMPRUNT	14/02/2007
MONTANT A L'ORIGINE	3 178 899 €
DURÉE	29 ans
CLASSIFICATION "GISSLER"	1 E
CARACTÉRISTIQUES	<p>* 1^{ère} phase : du 01/05/2007 au 31/01/2009 - taux fixe de 3,84 %</p> <p>* 2^{ème} phase : du 01/02/2009 au 31/01/2027 - taux de 3,84 % si l'Euribor 3 mois est inférieur à 5,75 % <u>OU</u> si l'Euribor 3 mois est supérieur à 5,75 % - taux de 3,84 % + 5 fois (différence entre 5,75 % et Euribor du moment) <u>remboursement anticipé possible mais avec indemnité</u></p> <p>* 3^{ème} phase : du 01/02/2027 au 31/01/2036 Euribor 3 mois + marge de 0,05 % <u>remboursement anticipé possible sans pénalité</u></p>
SITUATION ACTUELLE	<p>* CRD (capital restant dû au 01/01/2020) : 2 307 247 € soit 12 % du CRD total</p> <p>* annuité 2020 : 183 326 €</p> <p>depuis 2007, l'annuité remboursée est à un taux de <u>3,84 %</u> * la valeur de l'Euribor 3 mois est au 05/05/2020 de - <u>0,297 %</u> Elle n'a dépassé le seuil des 5 % que 4 mois fin 2010 sans atteindre 5,75%</p>
GÉNÉRALITÉS	<p>Nous avons un suivi très régulier de cet emprunt sachant que l'on peut en sortir mais à l'heure actuelle le taux de 3,84 reste intéressant au regard d'une consolidation en taux fixe qui engendrerait une pénalité très importante.</p>

Le tableau ci-dessous retrace l'extinction de la dette.

Etat de l'endettement par exercice

MAIRIE DE FOURMIES - M14

Année	Annuité				Capital
	Total	Capital	Intérêts	Frais	Restant au 31/12
2013	1 215 490,16	740 205,14	475 285,02	0,00	11 358 317,81
2014	1 244 406,43	793 604,98	450 801,45	0,00	10 564 712,83
2015	1 212 215,14	780 187,87	432 027,27	0,00	10 784 525,00
2016	1 153 251,76	739 839,08	413 412,68	0,00	15 543 165,09
2017	1 262 550,65	810 777,40	451 773,25	0,00	14 732 387,69
2018	1 267 060,98	831 146,13	435 914,85	0,00	15 901 241,56
2019	1 424 703,30	985 703,80	438 999,50	0,00	18 915 537,76
2020	1 669 325,24	1 207 823,08	461 502,16	0,00	19 657 714,68
2021	1 770 072,00	1 321 302,83	448 769,17	0,00	18 336 411,85
2022	1 764 756,43	1 347 395,66	417 360,77	0,00	16 989 016,19
2023	1 740 338,02	1 357 643,12	382 694,90	0,00	15 631 373,07
2024	1 732 611,16	1 384 578,37	348 032,79	0,00	14 246 794,70
2025	1 724 106,78	1 412 521,30	311 585,48	0,00	12 834 273,40
2026	1 644 693,41	1 368 905,84	275 787,57	0,00	11 465 367,56
2027	1 486 231,74	1 246 548,90	239 682,84	0,00	10 218 818,66
2028	1 353 159,03	1 143 561,73	209 597,30	0,00	9 075 256,93
2029	1 297 096,78	1 113 285,22	183 811,56	0,00	7 961 971,71
2030	1 149 733,46	989 058,58	160 674,88	0,00	6 972 913,13
2031	1 076 629,05	936 852,03	139 777,02	0,00	6 036 061,10
2032	1 038 782,92	919 900,34	118 882,58	0,00	5 116 160,76
2033	1 036 349,41	939 128,77	97 220,64	0,00	4 177 031,99
2034	901 483,89	825 872,37	75 611,52	0,00	3 351 159,62
2035	836 165,57	781 759,13	54 406,44	0,00	2 569 400,49
2036	679 165,59	637 148,96	42 016,63	0,00	1 932 251,53
2037	567 642,08	542 445,48	25 196,60	0,00	1 389 806,05
2038	507 189,60	490 772,42	16 417,18	0,00	899 033,63
2039	475 610,78	465 277,08	10 333,70	0,00	433 756,55
2040	273 195,34	268 475,91	4 719,43	0,00	165 280,64
2041	166 760,36	165 280,64	1 479,72	0,00	0,00

■ LA LIGNE DE TRESORERIE :

➤ La ligne de crédit de 750 000 € a été reconduite pour 2020 auprès du Crédit Agricole, aux conditions suivantes :

- commission de 0,12 % soit 900 €
- taux de 0,35 % + euribor 3 mois (ce dernier étant actuellement négatif)

➤ Coût de la ligne de trésorerie en 2019 : 1 036 €
dont 900 € commission
136 € intérêts.

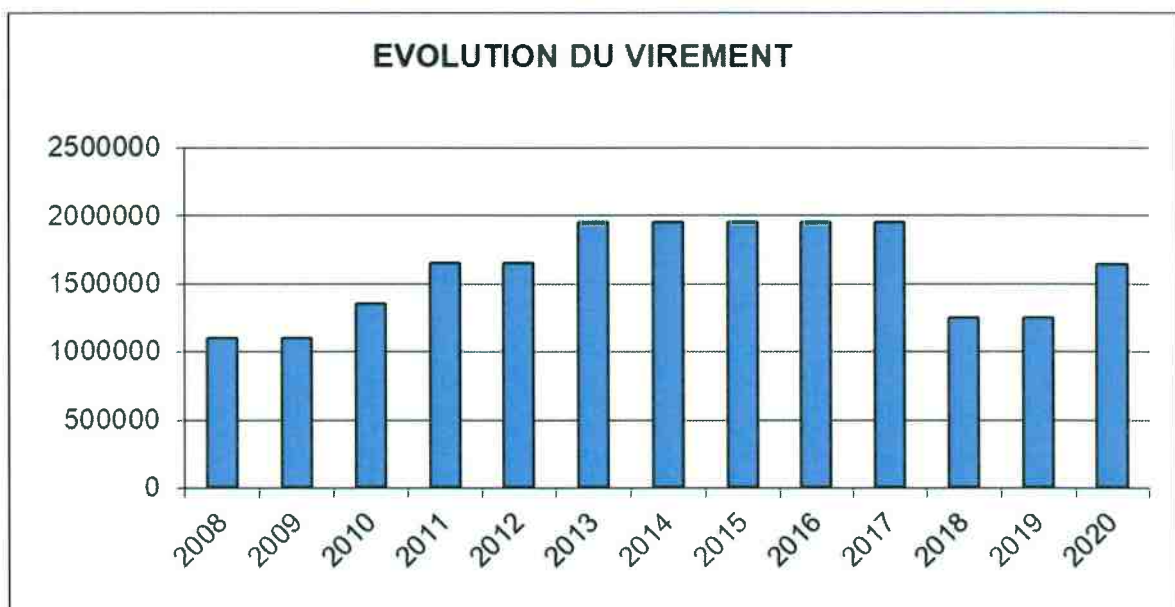
➤ La prévision des intérêts 2020 est à 10 000 €.

➤ VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT : CHAPITRE 023

La progression de la CAF permet d'augmenter le virement de 390 000 €. Il passe donc de 1 250 000 € à 1 640 000 €.

La règle fondamentale de l'instruction M14 est que la dette en capital doit être couverte par ce prélèvement.

Non seulement cette obligation est remplie, mais Il restera environ **380 000 €** disponibles pour **autofinancer** la section d'investissement.



➤ **EVOLUTION DES DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT :**

Bien que non concernés par le dispositif de contractualisation avec l'Etat, il est rappelé l'objectif national de maîtrise d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.

Pour une base de 100 en 2017, cette évolution s'établit selon l'indice suivant :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DRF	100	101,2	102,4	103,6	104,9	106,2

■ **REALISATIONS :**

DRF	Indice Evolution	Evolution maximale préconisée en €	Réalisation CA
2017	100	-	14 368 000
2018	101,2	14 540 000	13 517 000
2019	102,4	14 713 000	14 230 000

■ **OBJECTIFS 2020 :**

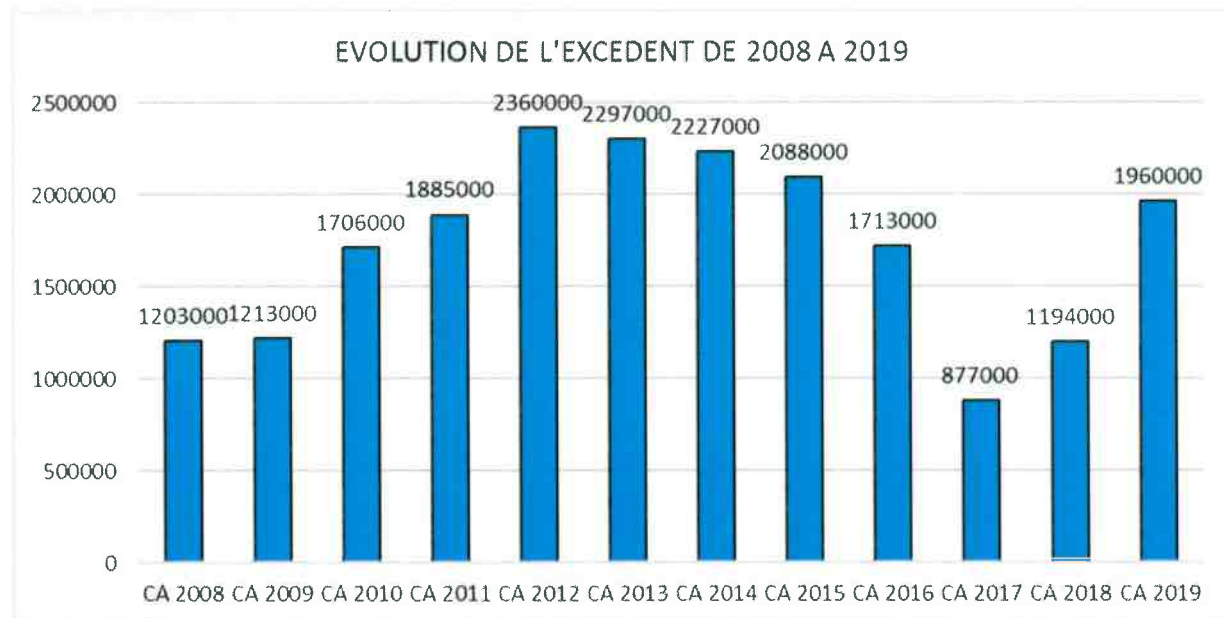
L'objectif est donc de ne pas dépasser 14 885 000 € (indice 103,6) de dépenses réelles au CA 2020.

RECETTES

➤ L'EXCEDENT : CHAPITRE 002

Nous inscrivons par anticipation la totalité de l'excédent dégagé à la fin de la gestion 2019 soit 1 960 000 € contre 1 193 625 € en 2018.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de ce chapitre depuis 2008.



➤ CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES

■ LES CONTRIBUTIONS DIRECTES :

Le produit des ressources fiscales s'est élevé en 2019 à 4 514 917 € décomposé comme suit :

- TH :	1 974 175 €
- TFB :	2 446 413 €
- TFNB :	73 086 €
- Rôles supplémentaires et GIR :	21 243 €

Comme nous nous y étions engagés nous avons **baissé** les taux fiscaux dès le BP 2015 et les avons maintenus depuis.

	BP 2014	BP 2015
* Taxe d'habitation	26,72	25,86
* Taxe foncière/bâti	26,85	25,98
* Taxe foncière/non bâti	79,53	76,96

■ ORIENTATION 2020 :

Nous **gelons** à nouveaux les taux ménages au même niveau pour la sixième année.

A noter toutefois que la Loi de Finances calcule depuis 2018 le coefficient de revalorisation des valeurs locatives cadastrales selon l'inflation N-1.

L'index 2020 est fixé à 1,2 %.

Pour mémoire le taux de revalorisation 2019 était de 2,20 %.

La notification des bases prévisionnelles 2020 a été téléchargée le 13 mars sur le site de la DGFIP.

Le produit fiscal attendu se monte à 4 568 677 € selon détail ci-dessous :

	Base	Taux	Produit
* TH	7 732 000	25,86	1 999 495
* TFB	9 589 000	25,98	2 491 222
* TFNB	101 300	76,96	77 960

■ **LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES versées par l'Etat :**

Elles figurent dans l'état 1259. Pour mémoire les réalisés depuis 2015 :

Détail des allocations compensatrices	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020
* Taxe d'habitation	400 526	327 646	436 743	439 880	472 693	498 841
* Taxe foncière	27 892	62 830	47 651	49 709	47 181	43 040
* DUCSTP	73 803	62 842	19 480	0	0	0
Total	502 221	453 318	503 802	486 589	519 874	541 881

Rappel : La DUCSTP (Dotation Unique de Compensation Spécifique à la Taxe Professionnelle) a été supprimée totalement en 2018.

■ **L'ATTRIBUTION COMPENSATRICE versée par la CCSA (Communauté de Communes Sud Avesnois) :**

La CCSA nous a notifié le 7 février le montant prévisionnel de l'attribution de compensation : 2 233 736 € somme identique au montant encaissé en 2019.

➤ CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

La DGF (dotation globale de fonctionnement) a été téléchargée le 7 avril sur le site de la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales).

Elle se monte à 6 006 006 € soit + 0,40 % par rapport à 2019 (+ 24 145 €).

Elle se décompose comme suit :

■ DOTATION FORFAITAIRE :

Elle passe de 2 263 114 € en 2019 à 2 221 961 €.

La Loi de Finances 2018 ayant marqué la fin de la baisse de la D.G.F. au titre du redressement des comptes publics, cette diminution de 41 153 € est uniquement la conséquence de la baisse de la population.

	MONTANT	DIFFERENCE
2008	3 320 880	
2009	3 218 744	- 102 136
2010	3 202 669	- 16 075
2011	3 175 551	- 27 118
2012	3 174 555	- 996
2013	3 137 115	- 37 440
2014	3 015 168	- 121 947
2015	2 750 184	- 264 984
2016	2 452 595	- 297 589
2017	2 286 483	- 166 112
2018	2 289 759	+ 3 276
2019	2 263 114	- 26 645
2020	2 221 961	- 41 153

■ **DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE (DSU) :**

La DSU 2020 augmente dans les mêmes proportions qu'en 2019 :
 3 374 628 € soit + 105 612€.

Depuis 2016, cette dotation est supérieure à la DGF.

A noter que la mensualisation depuis 2017 de cette dotation est
 une aide à la gestion du plan de trésorerie sur 12 mois glissants que nous
 avons mis en place cette année.

	MONTANT	DIFFERENCE
2008	960 217	
2009	1 152 149	+ 191 932
2010	1 308 353	+ 156 204
2011	1 467 378	+ 159 025
2012	1 576 328	+ 108 950
2013	1 832 105	+ 255 777
2014	1 965 740	+ 133 635
2015	2 404 721	+ 438 981
2016	2 811 394	+ 406 673
2017	3 030 846	+ 219 452
2018	3 162 015	+ 131 169
2019	3 269 016	+ 107 001
2020	3 374 628	+ 105 612

■ **DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION (DNP)**

409 417 € contre 449 731 € en 2019.

Envoyé en préfecture le 23/06/2020

Reçu en préfecture le 23/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902495-20200616-DEL_160620_7H-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

➤ BESOIN DE FINANCEMENT 2020 :

L'article 13 de la loi du 22 janvier 2018 demande aux communes de plus de 10 000 habitants de présenter leur objectif en terme de besoin de financement.

A – TOTAL RESSOURCES	5 486 000
dont :	
• Excédent réel	1 344 000
• Virement	1 640 000
• FCTVA, TLE	811 000
• Amortissements	500 000
• Subventions à recevoir	1 191 000

B – TOTAL DES EMPLOIS	12 336 000
dont :	
• Dépenses d'équipement	11 076 000
• Dette en capital	1 260 000

BESOIN DE FINANCEMENT B – A	6 850 000
------------------------------------	------------------

■ **LES RECETTES PROPRES :**

DEPENSES		RECETTES	
* Reports	6 658 000,00	* Reports	6 921 000,00
* Résultat de clôture	169 000,00	* Affectation du résultat N-1	1 250 000,00
* Dette en capital et rembt avance CNC et Lendosphère	1 260 000,00	* Virement prévisionnel BP 2020 (partie)	1 250 000,00
		* FCTVA 2020	790 000,00
		* Amortissements, TLE, etc...	500 000,00
TOTAL	8 087 000,00	TOTAL	10 711 000,00

Au vu du tableau ci-dessus, nous disposons d'environ **2 624 000 €** disponibles pour financer les investissements récurrents des services hors PPI.

■ **FOCUS FCTVA**

Le fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'investissement du CA N-1 se monte à 931 000 €.

La prévision 2020 se situe à 790 000 €.

L'entrée en vigueur de l'automatisation du FCTVA fait à nouveau l'objet d'un décalage d'un an soit au 1^{er} janvier 2021.

A noter que depuis 2018 quelques dépenses de fonctionnement sont éligibles au fonds.

■ **LES SUBVENTIONS NOTIFIEES** : se montent à ce jour à environ
1 191 000 €.

L'équilibre avec les inscriptions en dépenses se fera par une prévision sur la ligne "emprunt".

Il est bien entendu qu'au fur et à mesure des notifications à venir ce chiffre fera l'objet d'un ajustement en moins à la DM 2020.

■ **LES RECETTES REPORTEES AU 31.12.2019**

6 921 000 € (état détaillé annexé ci-après).

**ÉTAT DES RECETTES REPORTÉES
AU 31.12.2019**

Nature	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Euros
<u>1321</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ÉTAT</u>	
	020	2145	Subvention FSIL tiers lieu	121 140,00
	212	2150	Subvention DPV réhabilitation Perret Aragon	363 255,05
	212	2167	Subvention FIPDR boîtiers alerte écoles	19 507,00
	321	2166	Subvention DPV Microfolie	10 000,00
	412	2162	Subvention CNDS aménagement stade Léo Lagrange	300 000,00
	814	2146	Subvention TEP CV éclairage public	147 250,00
	824	2143	Subvention ADEME bornes recharge véhicules électriques	6 277,56
	824	2168	Subvention ADEME étude boucle quartier REV3	28 140,00
	94	2151	Subvention DSIL réhabilitation des commerces	38 647,00
	314	2158	Subvention DSIL cinéma	835 802,10
	824	2161	Subvention ANRU études habitat et RHI	75 839,00
	94	2091	Subvention FISAC centre ville	33 518,37
<u>1322</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RÉGION</u>	
	020	2145	Subvention tiers lieu numérique	30 000,00
	212	2164	Subvention PRADET Mendès Aragon	694 177,00
	321	2166	Subvention Microfolie	11 000,00
	824	2161	Subvention ANRU étude urbaine et sociale	15 000,00
	94	2169	Subvention RLP et Vitrophanie	40 000,00
	314	2158	Subvention PRADET cinéma	886 878,32
	831	2163	Subvention Véloroute	43 907,60
<u>1323</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT DEPARTEMENT</u>	
	822	2131	Subvention bordures et trottoirs	7 450,00
	314	2158	Subvention PTS cinéma	700 000,00
<u>13258</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUTRES GROUPEMENTS</u>	
	822	2165	Subvention SEAA enfouissement du réseau électricité	32 321,00
<u>1327</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT BUDGET COMMUNAUTAIRE</u>	
	831	2163	Subvention FEDER véloroute	430 724,00
<u>1328</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUTRES</u>	
	412	2162	Subvention F.F.Tennis aménagement stade Léo Lagrange	100 000,00
			TOTAL CHAPITRE 13	4 970 834,00




Nature	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Euros
<u>1641</u>	01	2034	<u>EMPRUNTS ET DETTES</u> Produits emprunts globalisés	1 950 000,00
			<u>TOTAL CHAPITRE 16</u>	1 950 000,00
			<u>TOTAL GÉNÉRAL</u>	6 920 834,00

ARRÊTÉ A LA SOMME DE : SIX MILLIONS NEUF CENT VINGT MILLE HUIT CENT TRENTE QUATRE EUROS.

A Fourmies, le 31 décembre 2019

L'Adjoint aux Finances

Benoît WASCAT


Dominique MERESSE
Chef de poste
Trésorerie de Fourmies





DEPENSES

➤ LE RESULTAT DE CLOTURE

Nous l'inscrivons par anticipation : il se monte avant affectation du résultat de fonctionnement à **168 873,61 €**.

➤ EMPRUNTS ET DETTES

La prévision se monte à 1 260 000 €. Elle inclut :

- la dette en capital (1 222 000 €), dont la dette de l'ex SICT récupérable auprès des anciennes communes membres.
- le remboursement au CNC de l'avance perçue pour la numérisation du cinéma Le Sunset
- le remboursement à Lendosphère (financement participatif de la centrale photovoltaïque des écoles Aragon et Mendès France).

➤ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT RECURRENTES

Sur l'enveloppe autofinancée nous ouvrons les crédits relatifs :

- Aux acquisitions de terrains et bâtiments
- A l'équipement des services : TRI, informatique, PEM, médiathèque, théâtre, camping et base de loisirs, sports, affaires scolaires
- Aux acquisitions de matériel, de véhicules et travaux "classiques" des services techniques : éclairage public, travaux dans les différents bâtiments publics de la Commune.

➤ LES INSCRIPTIONS PLURIANNUELLES (PPI)

	Coût prévisionnel TTC	Mandatements antérieurs	Reports	2020	2021	2022
• Création d'un cinéma	5 441 000	1 074 000	2 367 000	2 000 000	0	0
• Regroupement scolaire Aragon Mendès France	4 427 000	542 000	1 395 000	2 490 000	0	0
• Amgt stade Léo Lagrange	3 467 000	9 000	194 000	870 000	1 194 000	1 200 000
• Amgt centre ville	3 215 000	0	0	400 000	2 815 000	0
• Travaux de voirie	2 509 000	0	1 009 000	500 000	500 000	500 000
• Extension Jules Guesde	1 650 000	0	0	300 000	1 350 000	0
• Salle polyvalente Notre Dame	1 650 000	0	0	300 000	1 350 000	0
• Tiers Lieu	4 289 000	85 000	240 000	400 000	2 564 000	1 000 000
• Solarise	488 000	0	0	488 000	0	0
• Shiftt	1 024 000	0	0	144 000	880 000	0
TOTAL	28 160 000	1 710 000	5 205 000	7 892 000	10 653 000	2 700 000

➤ Diverses études, AMO et maîtrise d'œuvre pour les projets suivants

– Ecomusée	60 000 €
– Eco quartier	270 000 €
– NPNRU	160 000 €
– Salle de spectacle	50 000 €
– Site des étangs des moines	50 000 €

Seront inscrites pour une enveloppe d'environ 590 000 €.

➤ LE LOTISSEMENT DE LA PLAINE A JONCS

Conformément à l'instruction M14 ce projet fait l'objet d'une inscription budgétaire au sein d'un budget annexe.

Pour information 13 lots sur 17 ont déjà fait l'objet d'un encaissement.

➤ LES DEPENSES REPORTEES AU 31.12.2019

6 658 000 € (état détaillé annexé ci-après).

ÉTAT DES DÉPENSES REPORTÉES AU 31.12.2019

Nature	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Euros
<u>2031</u>			<u>FRAIS D'ETUDES</u>	
	020	26	Etudes TRI : photovoltaïque et éclairage public	78 810,00
	026	05	AMO DSP crématorium	20 967,60
	314	05	AMO cinéma	3 840,00
	824	05	AMO création Eco Quartier	11 040,00
	824	26	Etudes Eco Quartier TRI : boucle énergétique et AMO aménageur	65 760,00
	824	27	Etudes Anru : RLP et OPAH - RHI	132 609,00
	90	26	Etude faisabilité Hub 3D Métal	29 610,00
<u>2051</u>			<u>CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES</u>	
	020	06	Logiciels	4 165,20
			<u>TOTAL CHAPITRE 20</u>	346 801,80
<u>2112</u>			<u>ACQUISITION TERRAINS DE VOIRIE</u>	
	824	0454	Acquisition terrain cinéma	32 886,00
<u>2117</u>			<u>BOIS ET FORETS</u>	
	833	0470	Travaux sylvicoles	1 575,35
<u>2138</u>			<u>AUTRES CONSTRUCTIONS</u>	
	824	0455	Acquisition bâtiments	173 320,00
<u>21578</u>			<u>AUTRE MATÉRIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE</u>	
	821	3054	Matériel de voirie	8 234,00
<u>2182</u>			<u>MATERIEL DE TRANSPORT</u>	
	820	3055	Matériel de transport	41 931,44
<u>2183</u>			<u>MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE</u>	
	020	06	Matériel informatique	2 926,63
	020	3050	Matériel de bureau	877,68
	321	12	Matériel de bureau Médiathèque	2 592,12



Nature	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Euros
<u>2188</u>			<u>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	
	020	3052	Matériel ateliers municipaux	5 759,36
	212	3115	Matériel écoles primaires	3 184,25
	313	23	Matériel Théâtre	3 667,80
	314	3149	Matériel cinéma Sunset	798,42
	413	14	Matériel Piscine	1 098,00
			<u>TOTAL CHAPITRE 21</u>	278 851,05
<u>2313</u>			<u>CONSTRUCTIONS</u>	
	020	3070	Travaux divers bâtiments communaux	25 110,67
	020	3145	Travaux espace Mandela	5 168,58
	211	3077	Travaux écoles maternelles	3 591,60
	212	3178	Travaux école Aragon (MO)	86 577,10
	212	3180	Travaux regroupement scolaire : écoles Aragon/Mendès	1 394 553,92
	213	3077	Travaux écoles 1er degré : PPMS	29 409,60
	255	3169	Travaux école 2ème Chance	35 874,55
	313	3116	Travaux Théâtre	6 444,72
	314	3168	Travaux Cinéma	2 366 802,70
	411	3080	Travaux Gymnases	13 136,16
	412	3079	Travaux Stade	21 924,00
	412	3181	Travaux complexe sportif Léo Lagrange	194 336,87
	831	3184	Module fitness	59 414,64
	94	3162	Travaux Tiers Lieu	239 752,24
	94	3172	Travaux réhabilitation commerces	35 426,02
<u>2315</u>			<u>INSTALLATION, MATÉRIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES</u>	
	110	3158	Vidéo protection 2ème phase	146 880,47
	814	3076	Travaux d'éclairage public	50 570,46
	822	3133	Travaux de voirie	1 009 495,74
	822	3177	Travaux rue des Cattelets	97 883,53
	824	3072	Travaux églises	16 182,45
	831	3159	Travaux Véloroute Helpe De Gaulle	193 802,64
			<u>TOTAL CHAPITRE 23</u>	6 032 338,66
TOTAL GÉNÉRAL				6 657 991,51

ARRÊTE A LA SOMME DE : SIX MILLIONS SIX CENT CINQUANTE SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-ONZE EUROS CINQUANTE ET UN CENTS.



A Fourmies, le 31 décembre 2019

L'Adjoint aux Finances

Benoît WASCAT

Dominique MERESSE
Chef de poste
Trésorerie de Fourmies